



HAL
open science

Jean-Louis Brunaux, Nos ancêtres les Gaulois, Paris, Le Seuil, coll. “ L’Univers historique ”, 2008, 299 p.

Laurent Lamoine

► **To cite this version:**

Laurent Lamoine. Jean-Louis Brunaux, Nos ancêtres les Gaulois, Paris, Le Seuil, coll. “ L’Univers historique ”, 2008, 299 p.. Revue historique, 2009, 649, pp.138-141. hal-04107724

HAL Id: hal-04107724

<https://hal.science/hal-04107724>

Submitted on 26 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'auteur présente cet ensemble selon la géographie des lieux d'émission, connue ou non, probable ou possible, et en introduisant des données chronologiques qui suggèrent une évolution, même s'il est gêné par l'absence de critères archéologiques issus de fouilles précises ou de légendes monétaires (sauf sur deux monnaies de l'époque de la guerre des Gaules). Le point de départ a été la présence et l'imitation en Gaule des statères d'or du roi Philippe de Macédoine et de ses successeurs, à la fin du IV^e et au début du III^e siècle av. J.-C., lourdes pièces d'or rapportées par les mercenaires gaulois au service des souverains hellénistiques, ou issues d'échanges économiques rares mais réels. Au début, les types grecs sont assez fidèlement suivis – à savoir, une tête apollinienne au droit et un aurige avec son attelage au revers, différenciés les uns des autres par des symboles introduits dans le champ : sangliers, torques, lyres, etc. Mais ces pièces anciennes et lourdes, entre 6,50 g et 7,50 g, cependant pas tout à fait au poids d'origine, sont rarement accompagnées de sous-multiples, hémistatères (3 ex., n^{os} 1, 2, 59) ou quarts de statères (5 ex., n^{os} 3, 7, 13, 27, 50), et donc équivalent à de fortes sommes, sans change possible en « petite monnaie ». Ensuite les images se modifient peu à peu, ainsi que le métal et le poids. On remarquera que le mot « statère », qui désigne d'ailleurs un poids, est employé pour le billon (n^{os} 17-18, 35-40, 42, 44, 46, 48) et l'argent (n^{os} 14-16).

Après l'or, une grande diversité de métaux est utilisée, selon l'origine et la valeur respective des pièces, l'existence éventuelle d'espèces divisionnaires, selon l'époque d'émission, sans oublier les aléas de la constitution des collections modernes. Il serait d'ailleurs intéressant de soumettre ces objets à des analyses physico-chimiques, comme cela se pratique fréquemment dans quelques laboratoires spécialisés, pour préciser la teneur en métal précieux, or ou argent, les alliages éventuels (de l'« or pâle », n^{os} 4-9 ; de l'« argent allié », n^o 14-16 ; du billon et du bronze frappé ou coulé) et les éléments traces, qui tous apportent beaucoup pour la chronologie, la provenance des métaux, les manipulations monétaires et la « fausse monnaie » (monnaies fourrées n^o 65-66). Cela permettrait des comparaisons avec d'autres séries.

Un petit reproche, pour finir, sur deux coquilles de la p. 57 : « territoire aux Vénètes » (*sic*) et « l'actuelle Le Mans » (*sic*). Sinon, avec une courte série de documents, cet ouvrage apporte beaucoup car la collection de Bayeux reflète bien l'histoire de la monnaie gauloise, entre l'or et l'argent de haut titre des débuts du monnayage et les médiocres potins, de faible valeur, si fréquents au I^{er} siècle av. J.-C.

Ariane BOURGEOIS.

Jean-Louis Brunaux, *Nos ancêtres les Gaulois*, Paris, Le Seuil, coll. « L'Univers historique », 2008, 299 p.

On ne peut qu'être d'accord avec le discours *pro domo* « Redécouvrir la Gaule » de Jean-Louis Brunaux qui constitue l'introduction de son dernier ouvrage et irrigue l'ensemble de son livre : la connaissance des Gaulois est encore trop souvent victime aujourd'hui des anciennes représentations (les profondes forêts, le druide et son gui, les sacrifices humains, la résistance à la conquête romaine, etc.), élaborées aux XIX^e et XX^e siècles pour des motifs souvent idéologiques ; l'auteur insiste sur la responsabilité de la III^e République. Ces images d'Épinal sont entrées dans la mémoire collective des Français par l'intermédiaire des manuels d'histoire

de l'Instruction publique et des productions de la littérature de jeunesse ou à destination du grand public. Plus grave encore : elles n'ont pas pu être révisées car la Gaule a disparu des programmes de l'Éducation nationale qui privilégient le monde contemporain. J.-L. Brunaux pousse l'analyse plus loin encore : il voit dans ce mauvais traitement la conséquence d'une spécialité (l'histoire de la Gaule) « arriv[ée...] trop tard » (1828 avec Amédée Thierry) et « disparu[e] avant même d'atteindre sa maturité » (1926 avec le dernier tome de l'*Histoire de la Gaule* de Camille Jullian) ; ensuite, la discipline s'est éclatée entre spécialistes, souvent archéologues, peu soucieux pour la plupart de transmettre au grand public un discours historique intelligible. Quant aux études celtiques, qui ont fleuri après 1945, elles ont pu apparaître comme la panacée en noyant les Gaulois dans la nébuleuse celte, mais cette voie était truffée d'embûches (perte d'historicité en particulier) et ne fut empruntée finalement jusqu'au bout que par les celtomanes. Dans la lignée de ses études antérieures, J.-L. Brunaux milite pour un retour aux sources littéraires gréco-romaines, confrontées aux autres données. À travers cinq parties (le pays, les Gaulois, leur religion, Rome et l'héritage gaulois), il parcourt la galerie des anciennes représentations en expliquant leur genèse et en apportant le contre-pied fondé sur les résultats de la recherche actuelle. Avec cette méthode en apparence simple mais ô combien pédagogique, il permet au lecteur d'être solidement informé et de se faire une opinion éloignée des fantasmes d'hier.

Dans la première partie (« La Gaule, le pays qui préfigure la France »), J.-L. Brunaux rappelle que *Gallia* n'est pas le visage antique, mangé par la forêt, de la France éternelle, campée sur ses frontières naturelles, abritant une nation (c'est-à-dire une patrie) qui préfigurerait celle sortie de la Révolution. La Gaule est née autant de l'imagination des savants grecs (Poseidonios) et de Jules César que de l'observation scrupuleuse par ces derniers d'une *koïnè* culturelle (politique) et socio-économique qui pouvait justifier une appellation spécifique. L'auteur insiste sur la maîtrise des paysages par les Gaulois, les études archéologiques fondées sur la prospection systématique au sol, l'interprétation de la photographie aérienne, et les études paléo-environnementales ont prouvé que la Gaule était un territoire livré au labour et au pâturage, et non à la seule forêt.

Dans la deuxième partie (« Les Gaulois, un peuple frustré ? »), J.-L. Brunaux envisage le *topos* du guerrier gaulois valeureux, volontiers querelleur et indiscipliné, sur lequel les Anciens portaient un jugement ambivalent, nourri autant par la crainte que par la sympathie ; il vivrait dans une hutte sauvage et ronde, dépourvu de toute préoccupation artistique. Pour contrecarrer cette représentation, l'auteur replace le guerrier gaulois dans son environnement collectif qui évolua, du Hallstatt à l'époque de César, du compagnonnage archaïque à l'armée quasiment hoplitique ; à cette occasion, il évoque l'importance des assemblées de guerriers, des valeurs et de la sociabilité guerrières et aristocratiques (du banquet), des rites de la victoire, mais également des transformations sociales dues à l'entrée des Gaulois dans l'économie méditerranéenne (l'émergence des commerçants et des financiers). La recherche archéologique a permis de sortir de l'image exclusive de la hutte pour envisager la très grande variété de formes d'habitat des Gaulois, depuis la confortable « villa aristocratique » jusqu'à l'habitation isolée, fondée sur une maîtrise poussée du travail du bois. J.-L. Brunaux offre une précieuse historiographie de la découverte de l'art gaulois, un temps focalisée sur les monnaies. Il rappelle la fébrilité des années 1950 (et les « traits de génie fulgurants » d'André Malraux en particulier) qui aboutit, en 1977, à « L'Univers des formes » consacré à l'art celte de Paul-Marie Duval. C'est d'ailleurs en se fondant encore sur la périodisation élaborée par ce savant que l'auteur invite à découvrir la maîtrise des

créateurs et la richesse de l'imaginaire gaulois où se retrouvaient la main des artistes et l'esprit des druides, jusqu'à l'ultime période, celle de la conquête romaine, qui voit une certaine perte d'originalité.

Avec la troisième partie (« La religion gauloise »), J.-L. Brunaux retrouve des lieux communs célèbres, concernant les sacrifices humains, les druides et les bardes, et des champs d'investigation qu'il connaît bien. Il a fallu attendre les années 1980 et l'étude des enclos sacrés découverts dans ces années-là (Gournay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre) pour découvrir une religion où le « sacrifice de commensalité » et l'offrande des dépouilles des ennemis morts aux combats tenaient le premier rang, et remettre à sa place, c'est-à-dire exceptionnelle, le sacrifice humain (peine capitale ritualisée, sacrifice divinatoire). Après avoir évoqué le succès des druides dans l'imaginaire européen occidental, J.-L. Brunaux rappelle que les druides étaient d'abord des sages dont les connaissances encyclopédiques leur avaient permis de dominer la société gauloise d'avant Poseidonios, témoin de leur déclin, et d'intervenir dans de nombreux domaines (justice, religion, pouvoir). L'idée que les Gaulois n'auraient eu comme seule crainte que celle de l'effondrement du ciel est une caricature de l'eschatologie des druides. J.-L. Brunaux clôt cette partie sur les bardes qui, à la manière des aèdes grecs, distribuaient par leurs compositions la louange ou le blâme dans la société aristocratique hallstattienne et non dans celle de la fin de l'âge du fer.

J.-L. Brunaux retrouve dans la quatrième partie (« Les relations avec Rome ») la question de la conquête romaine et de la civilisation gallo-romaine. Il fait un sort à la croyance dans une confrontation de bloc à bloc, conception inspirée par la montée des nationalismes contemporains. Il consacre une introduction aux relations entre les Romains et les Gaulois en Italie depuis l'affaire de la prise de Rome par des Gaulois à la solde du tyran Denys l'Ancien. Ce préalable permet à J.-L. Brunaux de montrer que les motivations et le déroulement de la conquête césarienne ne peuvent se comprendre que dans ce contexte chronologiquement et géographiquement large, même s'il n'est pas question de nier l'opportunisme de Jules César. Il rappelle la diversité et la complexité des conflits entre 58 et 51 av. J.-C. qui ne constituaient pas « une seule et même guerre », ni la préfiguration des guerres entre la France et l'Allemagne et de la résistance des Français aux envahisseurs. J.-L. Brunaux évoque ensuite toute l'ambiguïté du concept de Gallo-Romains (inventé en 1836 par Michelet) et détourné de son sens premier au *xx^e* siècle pour signifier le caractère original de la civilisation gallo-romaine dont on refuse pour des raisons idéologiques l'inscription pure et simple dans la civilisation romaine impériale. La provincialisation légère, la municipalisation souple et la participation aux échanges économiques à l'échelle de l'Empire permettent à la Gaule de poursuivre sans trop de bouleversement son intégration dans le monde romain, commencée bien avant César et offrant aux Gaulois une « démocratisation de la consommation », une « découverte [plus grande] de l'individualisme » et un accroissement de l'urbanisation. Caractériser la romanisation ne signifie pas qu'il faille minimiser l'apport gaulois touchant non seulement l'agriculture, l'élevage et les métiers artisanaux, mais aussi la pratique politique locale. L'auteur termine cette partie en soulignant sa préférence pour le concept de « culture romaine provinciale » gauloise, l'une des nombreuses facettes de la culture romaine.

Dans la cinquième et dernière partie (« Que reste-t-il des Gaulois ? »), J.-L. Brunaux s'interroge sur l'épaisseur réelle de l'héritage gaulois. Refusant la position extrême de Karl F. Werner qui imagine une disparition de la culture gauloise dès l'époque gallo-romaine, il souligne au contraire les indices d'une persistance sous l'Empire de certains caractères de cette dernière, y compris certaines croyances

druidiques (la transmigration des âmes, mythes des origines), partagées depuis longtemps avec les Grecs et les Romains. Il insiste, à la suite d'Arnaldo Momigliano, sur la « fluidité » de la civilisation gauloise » qui lui permet, dès le début de l'âge du fer, de se mêler aux autres cultures, voire de « se dissoudre » dans « sa grande sœur latine ». Les toponymes et les mots gaulois présents dans la langue française représentent peut-être les vestiges de cette antique fluidité ; cependant, certains vont même jusqu'à soupçonner une influence plus grande du gaulois sur la syntaxe du français. Faut-il alors convoquer un « esprit gaulois » rémanent, débarrassé des caricatures que sont la gauloiserie des hommes et la fanfaronnerie du coq, emblème de la France ? J.-L. Brunaux termine son livre à la fois sur une mise en garde et un souhait. Reconnaître les anciennes représentations ne doit pas conduire à en créer de nouvelles, mais bien plutôt doit encourager à écrire une « nouvelle histoire de la Gaule ». L'ouvrage possède une courte sélection bibliographique, un tableau chronologique et des *indices* (thématique, géographique et des personnes).

Laurent LAMOINE.

Didier Foucault, Pascal Payen (éd.), *Les autorités. Dynamiques et mutations d'une figure de référence à l'Antiquité*, Grenoble, Jérôme Millon, coll. « Hobos », 2007, 395 p.

Cet ouvrage collectif et interdisciplinaire se fixe comme objectif d'analyser comment les Anciens ont été érigés en figures d'autorité. Le point de départ de cette étude est le constat que toute l'activité scientifique et intellectuelle, aussi bien en Occident qu'en Orient, s'est développée sous la tutelle de l'Antiquité païenne. Cette référence constante à l'Antiquité – qui a fini par faire se rejoindre les deux notions d'Antiquité et d'autorité, au point que les deux termes en viennent à n'en former qu'un seul, les Autorités – concerne des domaines aussi divers que la réflexion politique, la pensée juridique, ou encore la création littéraire et artistique. Les éditeurs annoncent d'emblée, en introduction, que trois problèmes n'ont pas été envisagés : la définition de l'autorité, la déploration et l'examen des crises de l'autorité et, enfin, la généalogie de la notion d'autorité.

La notion d'autorité trouve ses origines chez les Romains. Elle y est circonscrite à la sphère politique (*auctoritas senatus*). Même si ni la langue grecque ni les expériences politiques grecques ne révèlent la moindre connaissance de la notion d'autorité, on peut cependant trouver, dans l'Antiquité grecque, quelques équivalents de l'*auctoritas* romaine, notamment, comme le souligne Max Weber, dans la notion de pouvoir charismatique incarné par la personne de Périclès, tel qu'il apparaît chez Thucydide et Plutarque. Son autorité charismatique s'étend bien au-delà de la sphère politique et tient aussi à ses qualités oratoires. Le concept webérien de « domination charismatique » montre que, chez les Anciens, le concept d'Autorité, défini par un vaste champ lexical, occupe un spectre large qui s'étend du comportement politique au modèle d'éloquence ou de stylistique.

Comment passe-t-on de l'autorité chez les Anciens aux Anciens érigés en figures d'autorité ? L'écriture et le temps apparaissent comme les deux principaux garants du processus qui conduit de la reconnaissance des Anciens comme autorités à la pérennisation de cette institution. Concernant le temps, « un Ancien, en tant qu'il est recouvert d'autorité, est inscrit dans une continuité temporelle et participe de ce continuum de la construction d'un héritage » (p. 17). Le temps produit